

## L'AIDE EXTÉRIEURE

### LE PROGRAMME D'AIDE AUX VICTIMES DE LA FAMINE EN AFRIQUE

**M. Don Ravis (Saskatoon-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Relations extérieures. Compte tenu de son récent voyage en Afrique et des excellents résultats qu'elle a obtenus des donateurs au fonds d'aide à l'Afrique, la ministre peut-elle assurer à la Chambre et à tous les Canadiens que l'aide cruciale accordée par le programme d'aide aux victimes de la famine sera maintenue jusqu'à ce que la situation s'améliore effectivement?

[Français]

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, M. David MacDonald doit me donner son rapport le 31 mars prochain, lequel devrait contenir des recommandations pour s'assurer, comme gouvernement canadien, de venir en aide et faire en sorte que cette tragédie ne se répète pas.

Le rapport aura été précédé par de multiples consultations par le Canada et les pays africains. Nous sommes à la recherche de solutions, d'idées et de conseils. J'étudierai donc ce rapport avec attention de concert avec les sous-comités parlementaires et ministériels, et j'ose croire que nous pourrions trouver une politique qui permettra au Canada d'être efficace lorsqu'il veut venir en aide aux personnes qui en ont besoin.

\* \* \*

[Traduction]

## LES ASSURANCES

### L'INCIDENCE DE LA MAJORATION DES PRIMES

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le porte-parole en matière d'assurance de l'Association des consommateurs du Canada a déclaré: «Le coût de l'assurance, des produits, des services et de l'impôt foncier sera plus élevé. En définitive, le simple citoyen fait tous les frais.» Le ministre peut-il assurer aux consommateurs canadiens qu'ils ne devront pas faire les frais de sa mauvaise gestion du secteur des assurances?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, nous avons déjà abordé cette question à la Chambre. Le député devrait comprendre qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème canadien. C'est un problème international qui a été suscité par certains graves accidents, notamment les accidents aériens survenus l'an dernier et certains accidents de navigation ainsi que la tendance mondiale à accorder des règlements plus élevés.

Ma collègue, la ministre d'État aux Finances, doit s'entretenir avec des représentants du secteur et certains de ses collègues provinciaux et voir à examiner ce problème. Je le répète, le problème doit être partagé entre la compétence provinciale sur les primes et le droit des obligations et la juridiction fédérale sur la solvabilité et la suffisance des capitaux. Voilà l'attitude que nous adoptons.

## Pétitions

### L'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ DES PETITES ENTREPRISES

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou):** Monsieur le Président, nous savons tous que les sociétés d'assurance font d'excellents profits avec l'assurance immobilière. Le ministre s'entretiendra-t-il avec les représentants des sociétés d'assurance pour leur demander d'offrir de l'assurance-cautionnement aux petites entreprises à titre de solution à court terme en attendant que le gouvernement trouve une solution à long terme?

● (1500)

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député demande au gouvernement fédéral d'intervenir et d'ordonner aux compagnies d'assurance de faire quelque chose qui est du ressort provincial. Voilà pourquoi je lui dis que je ferais part de ses inquiétudes à la ministre d'État aux Finances qui soulèvera probablement la question auprès de ses collègues provinciaux.

**M. le Président:** Le député de Nickel Belt peut poser une question.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## AIR CANADA

### LE DÉMÉNAGEMENT DES ACTIVITÉS DE GANDER À ST. JOHN'S (T.-N.)

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné qu'Air Canada a annoncé son intention de déménager ses activités de Gander à St. John's, le ministre va-t-il garantir à la Chambre et aux citoyens de Gander qu'aucune décision ne sera prise à cet égard tant qu'il n'aura pas vérifié tous les renseignements pertinents?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je m'engage naturellement à vérifier tous les faits pertinents disponibles. J'ai eu le privilège de m'entretenir hier avec le maire et d'autres représentants intéressés de la ville de Gander. J'ai l'intention de consulter encore les parties en cause, et le député n'ignore pas, j'en suis sûr, que c'est Air Canada qui a demandé à déménager pour des raisons d'ordre commercial.

\* \* \*

## RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

**M. le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'à l'exception de trois les pétitions présentées par des députés le mercredi 22 janvier 1986 sont conformes au Règlement quant à la forme.

Les pétitions présentées par les députés d'Abitibi (M. St-Julien) et de Kamloops-Shuswap (M. Riis) ne sont pas conformes au Règlement quant à la forme.